

Je suis en recherche d'emploi, salarié-e, en reconversion , et je réfléchis à créer mon activité ...

Qui peut m'accompagner dans mon projet ?

➤ Pôle Emploi :

- Ateliers/conseils en agence [M'imaginer créateur d'entreprise et Structurer mon projet de création d'entreprise/ inscription dans votre espace]

- Prestation : Activ'Créa - Ouvert à tous les demandeurs d'emploi (indemnisés ou non indemnisés) - Durée : 3 mois maximum - Objectif : réfléchir à la création d'entreprise comme une opportunité .

Lien : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/je-creereprends-une-entreprise/les-ressources-utiles.html>

➤ Région Occitanie : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>

➤ Chambre de Commerce et d' Industrie : <https://www.tarn.cci.fr/> <https://www.toulouse.cci.fr/>

➤ Chambre de Métiers et de l'Artisanat : <https://www.artisanat-occitanie.fr/>

HAUTE GARONNE 18 b Bd Lascrosses 31100 Toulouse	Espace Créateurs	05 61 10 47 47	creation@cm-toulouse.fr
TARN Antenne de Castres 34 Allées Corbière - 81100 Castres	Charlotte Lamal	05 63 48 42 05	charlotte.lamal@cm-tarn.fr

➤ Chambre d'agriculture : point d'accueil <https://www.sinstallerenagriculture.fr/>

La première démarche est de déterminer :

Je vais vendre quoi, à qui, comment ?

Pour déterminer de quel centre de formalité vous dépendez :

Nature de l'activité	Principales caractéristiques	Vous dépendez	Démarches de création sur
Artisanale	Activité de production, de transformation ou de prestation de service relevant de l'artisanat, grâce à un savoir-faire particulier	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	https://formalites.entreprises.gouv.fr/
Commerciale	Achats de biens pour leur revente en l'état (commerce en gros ou de détail) Vente de prestations de services commerciales (location de matériel, transport, agence immobilière, hôtellerie-restauration, entreprise de spectacles, activité de sécurité privée, location, etc.)	Chambre de Commerce et d'Industrie	https://formalites.entreprises.gouv.fr/
Industrielle	Activité de production ou de transformation grâce à l'utilisation d'outils industriels, extraction, industries minières, manutention, magasinage et stockage	Chambre de Commerce et d'Industrie	https://formalites.entreprises.gouv.fr/
Agricole	Activité d'élevage ou de production végétale, y compris transformation et commercialisation de produits agricoles Activités exercées par un exploitant agricole dans le prolongement de l'acte de production .	Chambre d'Agriculture	https://www.sinstallerenagriculture.fr/
Libérale	Activités libérales non réglementées : prestations intellectuelles,...	URSSAF	: https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil.html
Artistique		URSSAF Puis Maison des Artistes ou Agessa	https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/CFE_Declaration www.secu-artistes-auteurs.fr

Connaître les aides financières : <https://les-aides.fr/>

Choix : Création Reprise - Région Occitanie. Vous obtiendrez la liste actualisée des aides financières, concours, etc ...

Quelques éléments de choix du statut juridique :



EN ENTREPRISE INDIVIDUELLE		EN SOCIETE UNIPERSONNELLE	
A compter du 15 mai 2022 « Les biens, droits, obligations et sûretés dont il est titulaire et qui sont utiles à son activité ou à ses activités professionnelles indépendantes constituent le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel. Sous réserve du livre VI du présent code, ce patrimoine ne peut être scindé. Les éléments du patrimoine de l'entrepreneur individuel non compris dans le patrimoine professionnel constituent son patrimoine personnel ». LOI n° 2022-172 du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante- Art 1		La responsabilité du dirigeant est limitée au montant des apports au capital de la société	
Régime au forfait = Micro-entrepreneur	Régime réel	EURL entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée	SASU société par action simplifiée unipersonnelle,
REGIME FISCAL		REGIME FISCAL	
Chef d'entreprise soumis à l'Impôt sur le Revenu (IR) (option IS possible- en attente décret)		Bénéfices imposés à l'IR (Option possible pour l'IS)	Bénéfices imposés à l'Impôt sur les Sociétés (IS) (Option possible pour l'IR)
Si CA annuel inférieur à 72 600€ ou 176 200€ selon activité	Si CA annuel supérieur à 72 600€ ou 176 200€ selon activité		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le bénéfice imposable est calculé en appliquant au CA un abattement forfaitaire pour frais professionnels (71%, 50%, 34%) ➤ Option pour le versement fiscal libératoire possible sous conditions ➤ TVA ni facturée, ni déduite lorsque CA < à 34 400€ ou 85 800€ ➤ Tenue obligatoire d'une comptabilité hyper-simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le bénéfice imposable est calculé en tenant compte des charges réelles ➤ TVA facturée et déduite ➤ Tenue obligatoire d'une comptabilité complète 		
REGIME SOCIAL (lié au régime juridique et fiscal)		REGIME SOCIAL (lié au régime juridique et fiscal)	
Chef d'entreprise		Gérant	Président
Micro-entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les cotisations sociales sont calculées sur la base du bénéfice annuel réalisé l'année précédente ➤ Cotisations minimales à payer en l'absence de bénéfice 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les cotisations sociales sont calculées sur la base de la rémunération 	
Régime micro-social : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les cotisations sociales sont calculées en % du CA mensuel ou trimestriel (12.8% ou 22% selon activité) ➤ En l'absence de CA, pas de cotisations sociales à payer 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cotisations minimales à payer en l'absence de rémunération ➤ Une part des dividendes perçus est soumise à cotisations sociales (10% du capital) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En l'absence de rémunération pas de cotisations à payer ➤ Les dividendes perçus ne sont pas soumis à cotisations sociales
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cotisations sociales = environ 45% du bénéfice imposable 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cotisations sociales = environ 45% du montant de la rémunération 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cotisations salariales et patronales = environ 62% de la rémunération brute soit 82% de la rémunération nette

CA : Chiffre d'Affaires

D'autres alternatives à la création :

- ✿ Travailler en CESU : par exemple si vous souhaitez intervenir à domicile pour des particuliers , la création d'une micro-entreprise est peut être surdimensionnée par rapport à ce projet.
- ✿ Coopérative d'activité : elle vous permet de tester votre activité tout en bénéficiant d'un accompagnement <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/differentes-facons-dentreprendre/entreprendre-autrement/cooperatives-dactivites>
- ✿ Portage salarial : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31620>

Attention aux sites frauduleux :

- Pour des informations officielles, gratuites et actualisées : Renseignements sur les sites déjà cités et sur : **BPI Création** : <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie>